



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE URBAINE MORAMANGA

Avis de Consultation Ouverte

N° 10-2025/CUM/MAI/PRMP

1. Le **COMMUNE URBAINE MORAMANGA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien des armoires et des chaises et autres pour les Ecoles Primaires Publiques dans la Commune Urbaine Maoramanga repartis en cinq lots: Lot 01: EPP Tsarafasina, Lot 02: EPP Ambohitranjavidy, Lot 03: EPP Ankazobe, Lot 04: EPP Camp des Maries, Lot 05: EPP Tsaralalana** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Bureau de la Commune Urbaine Moramanga, Porte 01**

Rue :

Etage / Numero de Bureau :

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Bureau de la Commune Urbaine Moramanga, Porte 01 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 5: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bureau de la Commune Urbaine Moramanga, Porte 01** au plus tard le **19/12/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 09/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics